

PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Collège Marcelin Berthelot, Montreuil

Année scolaire 2015-2016

1. LES AXES DU PROJET DES ET LES MISES EN OEUVRES :

Ces objectifs s'articulent autour des 3 axes du projet d'établissement, des 3 axes du projet EPS ainsi que des objectifs du plan de développement national du sport scolaire 2012-2015.

Axe 1 : « une AS ambitieuse qui contribue à la réussite scolaire des élèves » :

- Motiver ou remotiver les élèves pour l'apprentissage au travers d'une pratique sportive volontaire de leur choix
- Permettre l'accès du plus grand nombre au domaine de la culture que représentent les activités physiques, sportives et artistiques, par le biais d'un choix de pratiques diversifié et équilibré autour des quatre compétences propres des programmes de l'EPS. Cela permettant d'offrir une programmation équilibrée et diversifiée et de satisfaire les motivations de tous.

C1 : « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée » : Cross district, départemental, le jeu des collèges, le meeting d'athlétisme de Montreuil

C2 : « Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains » : A.S. VTT, Raid

C3 : « Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique » : A.S. Gymnastique acrobatique, le festival artistique

C4 : « Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif » : A.S. Badminton, A.S. Basket et AS Volley-ball

- Privilégier différents modes de pratique : entraînement, compétition, plaisir de jouer, arbitrer pour que chaque élève s'épanouisse en fonction de sa propre motivation.
- Développer la notion d'appartenance à un groupe : s'entraîner, faire partie d'une équipe, se rendre aux rencontres, partager, aider, conseiller

Axe 2 : « une AS démocratique, solidaire et accessible »

- Conserver le prix de la licence à 18" pour faciliter l'inscription.
- Conserver les entraînements le mercredi après-midi.
- Garantir une accessibilité rapide sur les installations pour conserver un maximum de temps de pratique.
- Favoriser la mixité garçons/filles et CSP favorisées et défavorisées dans toutes les AS
- Intégrer les élèves de l'ULIS.

Axe 3 : « une AS responsable »

- Se former et exercer sa responsabilité en tant que jeune officiel.
- S'engager de manière active et durable au sein du groupe.

2. LE BUREAU :

L'association sportive s'organise autour d'un bureau, élu lors de l'assemblée générale de début d'année.

Président de l'AS : M. Del Médico, principal du collège

Trésorier : M. Alves, professeur d'EPS du collège

Secrétaire : M. Servais, professeur d'EPS du collège

Secrétaire adjointe : Cimmarrusti Lila-Rosa élève de 4^e du collège

3. LE FONCTIONNEMENT :

L'AS du Collège Marcelin Berthelot, comprend cinq activités pouvant être pratiquées dans un but compétitif ou de loisir. Les mises en œuvre et le fonctionnement sont propres à chaque activité en fonctions des spécificités de celles-ci et des contraintes matérielles et humaines. Elles sont explicitées, par les enseignants, pour chaque activité, de façon spécifique tous les ans dans le projet d'AS qui est voté en Conseil d'administration (voir projets par activité).

Néanmoins, toutes les activités sont programmées le mercredi après-midi pendant 3h.

AS Volley-ball : M. Alves

AS Badminton : Mme Jouanigot

AS Basket : M. Servais

AS Gymnastique acrobatique : Mme Vallet

AS VTT : M. Colin

4. LE NOMBRE DE LICENCIÉS

	% LICENCIÉS	% FILLES	% GARÇONS
2015-2016	23,5%	47,5%	52,5%
2014-2015	27,7%	46,1%	53,9%
2013-2014	27,09%	45,06%	54,94%
2012-2013	26,1%	47,4%	52,6%

5. LES INCONTOURNABLES DE LA CHARTE :

LES INCONTOURNABLES	LES ACTIONS RÉALISÉES
Validation et transmission du projet d'AS avant fin octobre	Envoi par le secrétaire AS après avoir eu connaissance des effectifs des différentes AS
Participation à l'Assemblée Générale des secrétaires d'AS	Secrétaire d'AS présent le mercredi 9 septembre
Participation de tous les enseignants de l'établissement à l'AG du district	Tous les professeurs EPS du collège présents le mercredi 23 septembre
Mise en place avec le président de l'AS de l'assemblée générale de début d'année	AG faite le mercredi 16 septembre lors de la journée du sport scolaire
Etablir et transmettre avant la fin de l'année scolaire le bilan de l'AS (statistiques et vie de l'AS)	Fait par le secrétaire AS sur opus
Participer dans chaque activité proposée à l'AS à au moins une rencontre ou compétition inscrite au calendrier du district, du département ou de l'académie	Ok pour toutes les AS
Participer de façon obligatoire au cross du district	Présence le mercredi 14 octobre
Participer de façon obligatoire à au moins un grand évènement	Festival Artistique / Raid UNSS
Former des jeunes officiels et assurer leur suivi et leur certification	La formation est assurée dans chaque AS

